



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 15/01/2020

Réf : CRSy2020-1

Présents : Michel REDON, Président, Frédérique CHAUMONT, trésorière, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Manuel CALISTO, Syndic, Jean-Pascal MATON, syndic.

Excusés : Patrice VANNESSON, Syndic.

La séance est ouverte à 17 heures 15 chez monsieur le Président de l'ASL.

1. Bilan :

• Mutation :

- Octobre 2019 : Madame **Gwenaëlle THIEULEUX** et monsieur **Julien COCOUARD** au N° 45 (anciennement : M^{me} THIEULEUX).

• Entretien des bas-côtés et de la Z.I.S : (zone d'installations sportives) :

- L'abattage de 2 arbres morts en bordure de chaussée a été réalisé par la société Saint Paul. Par la même occasion, les branches des arbres situés à l'entrée du Bois de Chartres ont été élaguées pour ne pas gêner le passage du bus. Le coût de l'intervention a été réglé par la Mairie de Targon. L'évacuation des branches a été réalisée par monsieur REDON avec le camion prêté gracieusement par la société Techno-Pieux (CHAUMONT lot n°56).
- Suite aux différents coups de vent et pour des raisons de sécurité, les branches cassées mais encore accrochées dans les arbres de la ZIS ainsi que les branches mortes seront coupées prochainement pour un montant de 540 €.
- Une grosse branche sur le chemin pompier jouxtant la propriété de monsieur LAGUIONIE (lot n°24) devra être coupée pour un montant de 640 € (nacelle + élagueur grimpeur).
- Cette année, en plus de l'entretien du Parc aux chèvres, d'autres travaux seront effectués par PSP multi services, comme le débroussaillage de certaines zones (chemins pompier par exemple).

• Club-house :

- Des nettoyages en profondeur de la cuisine sont planifiés. Ces interventions seront effectuées par Géraldine DUCHEMANN en plus de l'entretien des piscines.
- Les extincteurs ont été inspectés pour un montant de 46 €.
- Le réducteur de pression a été enlevé pour permettre un meilleur fonctionnement du chauffe-eau de la cuisine.
- La remise en état des deuxièmes toilettes est prévue cette année.

• Piscines :

- Les ouvertures et fermetures des piscines durant la saison, leurs entretiens et la pose des filets ont été effectués par madame DUCHEMANN pour un montant de 2 412 € (charges comprises).
- Le remplacement du système d'ouverture de la porte d'accès des piscines est prévu pour la prochaine saison. Il sera remplacé par un système mécanique à clefs. Ces clefs pourront être reproduites uniquement chez le fabricant en lui fournissant un code que le syndicat archivera. Le montant de la pose et la fourniture du cylindre et de 80 clefs s'élèvera à 1 263 €. L'approbation de ce système sera soumise au vote lors de la prochaine AG.
- La pompe N°2 est en révision chez la société DAUBIGEON.
- L'hivernage des piscines a été réalisé pour un montant de 55 € (produits d'hivernage).
- Le remplacement des joints des carrelages par des joints en ciment du côté du Club-House sera normalement effectué cette année pour un montant de 4 232 €. Cette intervention sera soumise au vote lors de la prochaine AG.

2. Dates :

- Commissions travaux : lundi 27 janvier 2020 à 18h00.
- Commissions, finances et réunion préparatoire : mercredi 19 février 2020 à 18h00
- Assemblée générale : samedi 28 mars 2020.

Le Secrétaire

Jean-Paul MARBACHER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Marbacher', written in a cursive style with a large loop at the end.